



Albi, le 22 novembre 2024

Monsieur le Président du CSA,

*Malgré des positionnements forts des Organisations syndicales sur le plan national et un boycott des instances en réponse au mépris de notre administration face aux conditions d'exercices de nos missions qui ne cessent de se dégrader, nous faisons le choix de siéger aujourd'hui au CSA car nous pensons qu'à l'échelle locale, le dialogue social doit se poursuivre afin de tenter de préserver les acquis sociaux pour lesquels la CGT PJJ se bat depuis toujours.*

*Or, nous faisons face aujourd'hui à un recul que nous ne pouvons passer sous silence. Les fonctionnaires sont aujourd'hui stigmatisés ! Les choix politiques de passer à 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie vont seulement mettre en difficulté certains professionnels qui par soucis économique ne se placeront plus en arrêt maladie malgré une réelle nécessité mais ces choix viennent également renforcer l'image négative que peuvent avoir certains à l'égard de « ces fainéants de fonctionnaires » !*

*Monsieur Le président du CSA, les agents du territoire Tarn Aveyron sont résilients et malgré un contexte professionnel qui ne cesse de se dégrader, les agents résistent. Mais la résistance à ses limites et les corps parlent. Trop nombreux sont les agents placés aujourd'hui en arrêt de longue durée.*

*Les agents du territoire sont inquiets des conditions de travail qui impactent de manière directe sur les questions de santé et de sécurité au travail. Ils s'interrogent sur la prise en compte à l'échelle territoriale des problématiques.*

*Votre ordre du jour, Monsieur le Président du CSA laisse entendre une volonté d'accorder une place certaine aux questions de santé et de sécurité au travail. Nous espérons pouvoir compter sur des réponses claires et dans l'intérêt de tous les agents de votre territoire.*

*De plus, nous sommes surpris qu'une partie de l'ordre du jour ne soit pas consacré à la validation des projets des 2 services de notre territoire. Sans feuille de route ? vers où allons-nous ?*

*De même, nous n'avons aucun document transmis en amont du CSA, les PV du précédent CSA pour lesquels vous demandez une approbation ne nous ont pas été remis. Nous solliciterons une suspension de séance pour en prendre connaissance.*

*Enfin, nous ne pouvons terminer cette déclaration sans avoir une pensée pour nos collègues en charge des suivis des jeunes décédés dernièrement dans le Tarn, à Castres au mois de septembre et à Gaillac très récemment.*

*La France ne sera jamais assez riche de ses enfants pour en perdre un seul.*